



Inscriptions

Le Compte famille

Pour inscrire son enfant aux activités périscolaires (accueil du matin, cantine et temps du midi, «TAP» le soir) mais aussi aux accueils de loisirs municipaux, vous devez disposer d'un « compte famille ».

Pour cela, il faut se rendre au centre administratif municipal (place du 11 novembre), en apportant les documents suivants :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation
- Justificatif de domicile
- Avis CAF ou à défaut dernier avis d'imposition

Une fois le compte créé, le service de la régie municipale vous délivre votre code d'accès et votre numéro de compte famille. Avec eux, vous pouvez ensuite accéder à votre compte en ligne, en suivant la procédure suivante :

Accéder à son compte famille en ligne

> En vous connectant à l'adresse suivante : <https://monlaval.fr> 

Ensuite vous pourrez suivre la procédure indiquée ci-dessous :

1 - Cliquez sur "Créer un compte"

2 - Entrez votre numéro de compte famille et votre mot de passe

Si vous n'avez pas ces éléments, contactez la Régiescolaire et droits de place au 02 43 49 46 78 ou par mail : regie@laval.fr

À l'issue de cette étape, vous recevrez un mail de confirmation de création de compte qu'il faudra activer en cliquant sur le lien.

VOTRE NOUVEAU COMPTE EST CRÉÉ !

Vous pouvez maintenant accéder au suivi de vos consommations, à l'approvisionnement de votre compte (pour un accueil occasionnel) ou un paiement de votre facture (pour un accueil régulier).

Pour un accueil occasionnel, le compte famille fonctionne comme un compte bancaire et est utilisable pour tous les enfants de la famille. Ce compte doit être approvisionné à l'avance pour pouvoir bénéficier du service. Votre compte est ensuite débité au fur et à mesure des heures occasionnelles de présence de votre enfant.

VILLE DE LAVAL
Place du 11 novembre
CS 71327
53013 LAVAL Cedex



LAVAL DIRECT PROXIMITÉ
0 800 00 53 53
(Numéro gratuit)
02 43 49 43 00 / fax 02 43 49 43
26
mairie@laval.fr
[Plan d'accès](#)